

CUNICULTURE

RÈGLEMENTS SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DES BOIS-FRANCS

Tous les exposants devront être membres du Club des Petits Animaux des Bois-Francis et de la SADBF les inscriptions devront être chez Monsieur Pierre Desrochers situé au 64, rang 4 Est, Warwick, JOA 1M0 avant **16h le vendredi 3 juillet 2026.**

Tous les exhibits devront être en place pour 20h, le mardi 21 juillet 2026, et y rester exposés jusqu'au dimanche 17h00. Vous pourrez ensuite venir les chercher.

Tous les sujets devront être la propriété absolue de l'exposant, sinon les prix mérités seront automatiquement annulés.

Prenez note que vous devez obligatoirement avoir un minimum de 3 inscriptions pour participer à l'Exposition.

IMPORTANT : Chaque animal sera obligatoirement inspecté lors de son arrivée sur le terrain de l'Exposition par les responsables de l'inspection et tout animal qui ne répondra pas aux normes provinciales et fédérales de santé animale, de propreté et d'hygiène ou jugées inaptes à concourir sera immédiatement exclu du site de l'Exposition. Tout exposant ou unité d'élevage qui refuse l'inspection obligatoire des animaux se voit immédiatement exclu du terrain.

Tous les sujets qui ne seront pas de race pure seront disqualifiés automatiquement.

Le jugement sera fait par un juge licencié de l'A.E.L.Q. et/ou de la Plume de Fantaisie du Québec et celui-ci a toute autorité dans l'attribution des rangs lors du jugement et même de disqualifier, s'il y a lieu, les animaux qui, selon lui, ne répondent pas aux normes spécifiques de la race.

L'appréciation sera faite par comparaison d'après l'American Standard of Perfection.

Chaque exposant devra être présent ou se faire représenter pour le jugement.

Les exposants recevront un bracelet à la condition de présenter trois (3) inscriptions à l'Exposition agricole de Victoriaville.

PRIX PAR CATÉGORIE :

12\$, 10\$, 8\$, 6\$, 5\$, 4\$, 3\$, etc.

Prendre note que la cotisation de la SADBF pour 2026 sera au montant de 15\$.

RÈGLEMENTS CLUB DES PETITS ANIMAUX DES BOIS-FRANCS

Pour participer à l'Expo de Victo, vous devez faire parvenir la fiche d'inscription de l'Exposition ainsi que la fiche d'inscription du Club des Petits Animaux des Bois-Francis à Pierre Desrochers, 64, rang 4 Est, Warwick, JOA 1M0 avant **16h le vendredi 3 juillet 2026**.

Les frais d'inscriptions sont de 3\$ soit : 2\$ pour la SADB et 1\$ pour le Club des Petits Animaux des Bois-Francis.

Un chèque au nom de **Pierre Desrochers** devra accompagner la formule d'inscription. Les inscriptions erronées seront exclues du concours.

Un minimum de trois (3) inscriptions par exposant est obligatoire.

Il est strictement défendu de changer les animaux de cage.

Tout animal malade ou malpropre (poux ou autres) ne sera pas accepté.

Durant l'Exposition, toute l'attention nécessaire sera portée à vos animaux, mais le club ou un de ses représentants (charrieux, nettoyeurs...) ne se rend pas responsable du vol, accident, blessure ou autres. Donc, SVP occupez-vous de vos animaux. MERCI!

Aucun animal ne sera admis sans que les droits d'inscriptions et d'exposants ne soient acquittés au secrétaire du club, donc envoyez votre chèque en même temps que vos formules d'inscriptions.

La date limite devra être respectée et aucun retard ne sera accepté.

